



Quartier de la Maslière

à Bretteville-sur-Odon



Le quartier de la Maslière offre à la commune une extension urbaine maitrisée d'une surface de 9 hectares, qui pourra être étendue à 37 hectares à terme, sur la frange nord de son territoire. Le projet préfigure l'arrivée du boulevard des pépinières. C'est donc un enjeu majeur pour la commune. Le nouveau quartier accueillera une diversité de typologie bâti, constituée de lots à bâtir, maisons de villes, logements intermédiaires et collectifs. La part dédiée au logement social est de 26%. L'objectif est d'accueillir dans un premier temps environ 254 logements.



Concédant : Communauté Urbaine de Caen la mer

 $\textbf{Localisation:} \ \textbf{Bretteville-sur-Odon}$

Ampleur:

> 9 hectares

> 254 logements

> 600 habitants

Vocation : Réalisation d'un quartier ambitieux et innovant en termes d'urbanisme, d'environnement et d'architecture.

Budget : 7 400 000 € H.T.

Urbaniste-Paysagiste/MOE: Atelier Ruelle / SCE

Programmiste: SETEC Organisation



Attribution de la concession.



Esquisse. Acquisitions foncières.



Approbation du dossier de réalisation.



Démarrage des travaux.



Arrivée des premiers habitants.



Zoom sur

Bâtiment passif

Cette ambition s'inscrit dans une volonté d'exemplarité et de test. L'objectif est d'inciter la promotion immobilière à développer ce type de production.

La réalisation d'une résidence de logements à énergie positive (BEPOS) est actuellement en cours au sein du quartier. Ce bâtiment produira plus d'énergie - grâce aux 500 m² de panneaux solaires photovoltaïques situés sur les toits - qu'il n'en consommera.

Missions du concessionnaire :

- > Organisation des consultations des prestataires nécessaires aux études et aux travaux : urbaniste, paysagiste, bureau d'études techniques (BET) infrastructure, voirie...
- > Formalisation et suivi des marchés de ces prestataires
- Réalisation d'un ou plusieurs bilans prévisionnels en fonction du ou des partis d'aménagement retenus par le mandant
- > Organiser le bon déroulement de la concertation tout au long de la réalisation des études
- Conduite d'une série d'études liée à la procédure règlementaire (dossier loi sur l'eau, étude de sécurité publique...) et instruction auprès des services de l'État compétents
- > Constitution du dossier de réalisation de la ZAC avec les éléments nécessaires.
- > Lancement de la déclaration de projet et de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU).
- > Etablissement du projet de travaux avec mise à jour régulière du calendrier estimatif et du bilan prévisionnel de l'opération
- > Pilotage des travaux d'aménagement
- > Commercialisation des lots
- > Communication avec les riverains et accompagnement des habitants
- > Clôture de l'opération



Hortense Duquesne

Chargée d'opérations

« Grâce à une approche originale du logement, l'opération de la Maslière a pour ambition de doter Bretteville-sur-Odon d'un nouveau quartier d'habitat attractif et agréable à vivre dans un secteur de l'agglomération en plein développement.»

NORMANDIE AMÉNAGEMENT

02 31 35 10 20 | info-sem@normandie-amenagement.fr www.normandie-amenagement.com